



## CHAMP PROFESSIONNEL DE L'AGRICULTURE

### **PROGRAMME DE FORMATION COURS INTERENTREPRISES 5**

### **CULTURE DE JEUNES PLANTS**

#### **Introduction**

Ce document sert de base aux organisateurs/trices et aux instructeurs/trices pour l'organisation et la planification détaillée des programmes journaliers pour les cours interentreprises (CI). Il se base sur l'ordonnance sur la formation et le plan de formation.

Les objectifs évaluateurs des CI correspondent au plan de formation. Ils contribuent, sur le lieu de formation CI, à l'acquisition des compétences opérationnelles correspondantes.

Le programme général attribue des contenus et une durée aux objectifs évaluateurs. Il contient en outre des exemples de méthodes et des références à des documents.

Les descriptions complètes des compétences opérationnelles et des objectifs évaluateurs pour tous les lieux de formation se trouvent en annexe à titre d'information. Les points forts du CI y sont mis en évidence.

Le but des CI est de permettre aux personnes en formation de travailler, d'essayer et de s'exercer à la pratique.

Pour la mise en œuvre méthodologique et didactique, nous recommandons donc de tenir compte des points suivants lors de l'organisation des CI :

1. Introduire et activer des connaissances préalables acquises à l'école professionnelle et en entreprise, donner la possibilité aux personnes en formation d'apporter leurs propres expériences
2. Faire en sorte que les interventions visant à transmettre de nouvelles connaissances techniques soient brèves et axées sur l'application
3. Prévoir la possibilité de faire des exercices et d'appliquer le savoir de manière autonome
4. Prévoir des pauses d'apprentissage, une réflexion, un feedback et une évaluation formative des compétences



## Conditions générales CI 5 Culture de jeunes plants

<b>Durée du cours</b>	<b>1 journée de 8 heures</b>	
<b>Période du cours</b>	2 <sup>e</sup> année d'apprentissage	
<b>Remarque</b>	Si possible, apporter aux CI différentes jeunes plants et graines de l'entreprise formatrice	
<b>But</b>	Dans ce CI, les apprentis consolident et approfondissent leurs compétences dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Semer et planter les cultures maraîchères, notamment en jeunes plants</li> </ul>	
<b>Aperçu des compétences opérationnelles visées :</b>		
<b>d3 Semer et planter des cultures maraîchères</b>		
<b>Aperçu des objectifs évaluateurs :</b>		
<b>d3.2 :</b> Ils cultivent des plants avec des méthodes simples. (C3)		
<b>d3.4 :</b> Ils règlent les semoirs et planteuses (densité et profondeur) en tenant compte de leurs calculs et des caractéristiques du sol. (C3)		
<del>Dabei</del> Dans ce cadre, ils veillent à la sécurité au travail. (C3)		
<b>Connaissances préalables entreprise :</b>	<b>Connaissances préalables école professionnelle :</b>	<b>Connaissances préalables CI :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les variantes de culture propres à l'exploitation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planifier, déterminer, choisir et appliquer les techniques de semis et de plantation</li> <li>- Cultiver des plants</li> <li>- Connaître les substrats</li> <li>- Assurer la sécurité au travail et la protection de la santé</li> <li>- Observer et prévoir la météo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- aucune</li> </ul>



## Contenu et durée du cours

N° d'objectif évaluateur	Contenu	Recommandations pour la mise en œuvre méthodologique et didactique	Documents	Temps de référence
d3.2	<p><b>Réaliser des semis dans des caisses de manière professionnelle et les cultiver dans des espaces conformes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les substrats appropriés et leur stockage</li> <li>• Les semences appropriées et leur stockage</li> <li>• Connaître les appareils et équipements auxiliaires appropriés, les utiliser de manière professionnelle et évaluer les possibilités et les limites d'utilisation</li> </ul>	<p><b>Introduction/recherche</b> dans les connaissances préalables des apprentis</p> <p><b>Travailler avec des semis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer une caisse de semis, la semer, l'amener dans les espaces de culture correspondants et entretenir et accompagner les semis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Techniques de semis et de plantation</li> <li>• Cultiver des plants</li> </ul>	<b>120'</b>
d3.4	<p><b>Presse mottes</b> ou autres lignes de semis</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprendre à travailler sur un presse-mottes simple</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mode d'emploi du presse-mottes</li> </ul>	<b>30'</b>
d3.2	<p><b>Cultiver et entretenir des jeunes plants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer le succès de la germination en fonction de la culture</li> <li>• Soigner les jeunes plantes en croissance en fonction du type de légume et de plant, de la saison et de l'état de développement (arrosage, fertilisation, protection des plantes, climatisation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échange/dialogue avec les apprentis</li> </ul>		<b>120'</b>
d3.2	<p><b>Évaluer les jeunes plants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comparer des jeunes plants de différents fournisseurs et méthodes de culture</li> </ul>	<p><b>Parcours de postes sur les jeunes plants</b></p>		<b>45'</b>



<b>d3.2</b>	<p><b>Repiquer les semis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repiquer en temps voulu et correctement les semis (céleri ou bette) après la germination</li> </ul>	<p><b>Parcours de postes sur le repiquage</b></p>		<b>45'</b>
	<p><b>Excursion professionnelle sur une exploitation spécialisée dans les jeunes plants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître différents autres systèmes de jeunes plants</li> <li>• Découvrir divers équipements spécifiques utilisés pour la production et l'entretien des jeunes plants</li> </ul>	<p><b>Excursion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport sur le thème choisi de l'excursion</li> </ul>		<b>120'</b>

## Annexe : extrait du plan de formation

### Compétence opérationnelle d3 : semer et planter les cultures maraîchères

*Les maraîchers sèment et plantent des cultures de légumes. Ils savent que des mesures préventives comme p. ex. la densité des semis influent fortement la santé des plantes. Ils connaissent des méthodes de semis éprouvées et novatrices (p. ex. geoseeding), travaillent avec soin et précision et ont le sens du timing.*

Les maraîchers définissent les dates optimales des semis et de la plantation en tenant compte des prévisions météo, choisissent une méthode de semis et de plantation adéquate et adaptée à la culture et déterminent et calculent la densité de la plantation et des semis pour assurer l'état sanitaire optimal de la culture de légumes. Ils règlent le semoir et la planteuse (densité et profondeur) et sèment et plantent les cultures. Ils contrôlent les processus de semis et de plantation et corrigent le réglage des outils le cas échéant.

	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
d3.2	Ils choisissent des méthodes de semis et de plantation adéquates et adaptées à la culture en tenant compte des outils disponibles. (C3)	<p>Ils expliquent le fonctionnement ainsi que les avantages et les inconvénients de différentes techniques de semis et de plantation. (C2)</p> <p>Ils comparent différentes méthodes de culture pour les plants. (C4)</p> <p>Ils décrivent les exigences envers le substrat de culture. (C2)</p> <p>Ils comparent différents types de plants et leur domaine d'application (C4)</p>	Ils cultivent des plants avec des méthodes simples. (C3)
d3.4	Ils règlent les semoirs et planteuses (densité et profondeur) en tenant compte de leurs calculs et des caractéristiques du sol. (C3)	Ils expliquent la construction, le fonctionnement et les possibilités d'utilisation typiques de différents semoirs et planteuses. (C2)	Ils règlent divers semoirs et planteuses (densité et profondeur) et les entretiennent. Ce faisant, ils tiennent compte de la sécurité au travail. (C3)

**Valable à partir de l'année scolaire 2026/2027**  
**État au 30 avril 2025**